

Yaoundé, le **05 MAI 2026**

Réponse de l'ART Cameroun à la Consultation sur les Lignes
directrices relatives aux bonnes pratiques du Colloque mondial
des régulateurs (GSR-26):

"Principes fondamentaux de la gouvernance réglementaire"

Réguler c'est faciliter

ART-Yaoundé - Cameroun Boulevard du 20 Mai 1972, B.p.: 6132 Tél. : (+237) 222 23 03 80 - 222 23 23 30 - Fax. : (+237) 222 23 37 48
Site web : www.art.cm - Email : art@art.cm

Réponse Question1 (Essentiel)

Pour une gouvernance numérique opérationnelle et structurante, qui dépasse la simple conformité réglementaire et se concentre sur la création de valeur et l'hygiène numérique:

Nous constatons qu'avec l'accélération des évolutions technologiques, la softwarisation des produits et des chaînes de production, et la numérisation de l'ensemble des processus des organisations, la contribution du numérique à la chaîne de valeur de la gouvernance et de l'entreprise augmente considérablement.

Ce phénomène se caractérise par un accroissement de leur dépendance vis-à-vis du numérique et une augmentation des vulnérabilités et risques afférents.

Possibilité d'évaluer la maturité et faire l'audit de la gouvernance numérique.

Il est alors question de piloter la transformation, dépasser le cadre du simple audit de conformité et sécuriser la valeur notamment du numérique :

- **Les bonnes pratiques de la gouvernance du numérique** : mobilité, gestion des flux, environnement, inclusion sociale et aménagement du territoire ;
- **Cadre de gouvernance des données** :
Il s'agit d'un kit pratique focalisé sur :
 - **Rôles** : Définir des responsables de données ;
 - **Processus** : Mettre en place une comitologie pour valider, nettoyer et diffuser les données ;
 - **Outils** : Utiliser des data catalogues et outils de data lineage(ou traçabilité est un processus permettant de créer une sorte de cartographie pour connaître l'origine et les étapes suivies par une donnée ainsi que la manière et la raison de l'évolution de cette dernière au fil du temps).
- **Principes de la "Data Governance for Growth"** : Une approche offensive qui se concentre sur l'utilisation de la donnée pour la stratégie d'entreprise (amélioration de la qualité, partage, et création de valeur), plutôt que la simple défense ;
- **Check-list de l'hygiène numérique** : Pour structurer la gouvernance cybernétique ;

Attributs clés d'une gouvernance réussie (hors règles) :

- **Transparence** : Clarté des processus décisionnels pour l'adoption des technologies ;
- **Responsabilité** : Définition claire des rôles (Data Owners) ;
- **Scalabilité** : Adaptabilité aux évolutions technologiques et à l'IA ;

Réguler c'est faciliter

ART-Yaoundé - Cameroun Boulevard du 20 Mai 1972, B.p.: 6132 Tél. : (+237) 222 23 03 80 - 222 23 23 30 - Fax. : (+237) 222 23 37 48
Site web : www.art.cm - Email : art@art.cm

- **Au Cameroun, la création du PATNUC** (Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun), sous la tutelle du ministère des Postes et Télécommunications, est à pied d'œuvre avec pour objectif :
 - Renforcer la stratégie, la politique et la réglementation favorable à l'inclusion et à la transformation numérique ;
 - Favoriser la connectivité et l'inclusion numérique ;
 - Faciliter la mise en œuvre des solutions basées sur les données dans le secteur agricole.

Réponse Question1 (détail) : Ensemble d'instruments fondamentaux que les régulateurs devraient mettre en place en tant que "principes fondamentaux de la gouvernance":

Les régulateurs, notamment dans le secteur numérique, devraient adopter un ensemble d'instruments de gouvernance agiles axés sur les résultats, incluant des obligations de transparence, des bacs à sable réglementaires (sandboxes), et une coordination multisectorielle. Ces outils visent à garantir une connectivité efficace, la protection des consommateurs et la résilience face aux technologies émergentes.

Ensemble d'instruments fondamentaux :

- **Devoirs principaux et obligations fondées sur les résultats :**
 - **Transparence et redevabilité :** Obligation de divulgation des données et des algorithmes pour assurer l'IA éthique ;
 - **Normes de performance :** Indicateurs mesurables de connectivité, d'accessibilité financière, et de fiabilité des réseaux.
 - **Réduction des préjudices :** Mécanismes pour limiter l'impact négatif sur les consommateurs et garantir la contestabilité du marché.
- **Leviers d'incitation :**
 - **Incitations à l'innovation :** Encourager le déploiement de technologies (ex: IXP) via des cadres réglementaires allégés ;
 - **Incitations à la conformité :** Récompenser la proactivité en matière de sécurité et de protection des données.
- **Mécanismes de surveillance et d'assurance :**
 - **Observabilité et Reporting :** Modèles de présentation de rapports en temps réel pour une surveillance proactive ;
 - **Contrôle interne :** Intégration de comités d'audit et de critères de notation de gouvernance pour les entités régulées.
- **Outils d'adaptation et d'expérimentation :**

Réguler c'est faciliter

ART-Yaoundé - Cameroun Boulevard du 20 Mai 1972, B.p.: 6132 Tél. : (+237) 222 23 03 80 - 222 23 23 30 - Fax. : (+237) 222 23 37 48
Site web : www.art.cm - Email : art@art.cm

- **Bacs à sable réglementaires (sandboxes)** : Permettre l'expérimentation de nouveaux services numériques dans un environnement contrôlé ;
- **Réglementation agile** : Mise à jour rapide des règles pour s'adapter à l'évolution technologique rapide (IA, télécoms).
- **Pratiques en matière de mobilisation et de coordination** :
 - **Coordination nationale et régionale** : Collaboration entre régulateurs (télécoms, concurrence, données) pour assurer une supervision cohérente ;
 - **Engagement des parties prenantes** : Consultation ouverte et transparente avec l'industrie et la société civile.

Réponse Question2

Rendre la gouvernance mesurable et applicable repose sur la traduction des principes (transparence, responsabilité, équité) en **indicateurs de performance (KPI)** concrets, en **mécanismes institutionnels** transversaux et en un **suivi rigoureux**. Cela implique de définir des objectifs clairs, des structures de décision décentralisées et des outils de mesure pour auditer la performance dans chaque secteur (santé, finance, éducation).

Stratégies pour opérationnaliser la gouvernance :

- **KPI et Mesures** : Définir des indicateurs de transparence (ex: rapports publiés), d'inclusion, d'innovation, de coopération et de résilience ;
- **Connectivité efficace et accessibilité financière** : Taux de couverture Fixe par technologie, Taux de couverture Mobile , Délai moyen de souscription/installation, temps de résolution d'incident (SLA), Prix d'un panier de services (voix + data + SMS) en % du revenu mensuel moyen (mesure de l'ITU) ;
- **Indicateurs de Fiabilité et sécurité de service** : Taux d'incidents de sécurité (cyber-incidents, fuites de données) ;
- **Accessibilité des services numériques** : Indice de développement régional, indice d'inclusion numérique au Cameroun, Taux d'utilisation des services numériques (e-gov, services financiers, e-santé) selon groupes cibles (femmes, ruraux, personnes âgées, personnes handicapées)...
- **Mécanismes institutionnels** : Mettre en place des structures de contrôle, des codes de conduite, et des audits internes/externes ;
- **Transversalité sectorielle** : Appliquer des standards de gouvernance de données et de gestion des risques dans des domaines variés (agriculture, finance, etc.).
- **Suivi et Évaluation** : Utiliser des outils d'évaluation de la performance des équipes de Direction Générale et DRD, en temps réel (Contrôle de trafic).

Principes fondamentaux à décliner :

Réguler c'est faciliter

ART-Yaoundé - Cameroun Boulevard du 20 Mai 1972, B.p.: 6132 Tél. : (+237) 222 23 03 80 - 222 23 23 30 - Fax. : (+237) 222 23 37 48
Site web : www.art.cm - Email : art@art.cm

- **Transparence & Responsabilité** : Information claire et obligation de rendre des comptes ;
- **Participation & Consensus** : Impliquer les parties prenantes pour des décisions équitables ;
- **Intégrité & Équité** : Agir selon des normes éthiques et garantir la conformité.

Réponse Question3

Une solution de supervision prévisible et graduelle repose sur une **approche législative progressive**, alignant l'intensité de l'intervention publique sur le niveau de risque. Elle combine **prévention proactive**, cartographie des risques, dialogue, et sanctions graduées—allant de l'avertissement à la suspension d'activité—pour stabiliser les vulnérabilités avant qu'elles ne deviennent critiques.

Ainsi, pour créer un système de supervision à la fois **prévisible** et **graduel**, on peut s'appuyer sur le concept de la **pyramide de la mise en conformité** (*Responsive Regulation*). L'idée est de ne pas sortir l'artillerie lourde dès le premier écart, mais d'adapter la réponse à la gravité du risque

Voici les éléments clés pour imaginer ce système :

- **Cadre réglementaire prévisible** : Établir des règles claires et transparentes sur l'évolution des mesures d'application de la loi ;
- **Surveillance axée sur le risque** : Utiliser la cartographie des risques et le devoir de vigilance, en particulier pour les entreprises, afin de prévenir les dommages à la santé, à la sécurité et à l'environnement ;
- **Interventions graduées et rapides** :
 - **Prévention et orientation** : Publication de lignes directrices, dialogues avec les acteurs, et mise en garde ;
 - **Mesures correctives** : Injonctions prudentielles, exigences de remédiation, et contrôles accrus ;
 - **Sanctions décisives** : Amendes, suspension d'activités, ou même révocation d'agréments en cas de manquement grave, assurant une réaction rapide pour étouffer les crises ;
- **Collaboration réglementaire** : Coopération entre les superviseurs et le pouvoir judiciaire pour des poursuites pénales ou des dommages-intérêts civils. Cette approche permet de gérer les risques en amont tout en disposant d'outils dissuasifs en aval.

Réguler c'est faciliter

ART-Yaoundé - Cameroun Boulevard du 20 Mai 1972, B.p.: 6132 Tél. : (+237) 222 23 03 80 - 222 23 23 30 - Fax. : (+237) 222 23 37 48
Site web : www.art.cm - Email : art@art.cm